



COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL

Tél. : 02.99.07.57.22

Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

<http://www.saintmalonsurmel.fr/>

Envoyé en préfecture le 15/06/2020

Reçu en préfecture le 15/06/2020

Affiché le

ID : 035-213502909-20200612-D_20200612_03-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2020

Date de convocation : 2 juin 2020

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt, le douze juin, à vingt heures quarante minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, , M. Erwan BRIAND, Mme Nathalie BÛLARD, M. Hervé DREUSLIN, Mme Typhaine FIEURGANT, Mme Sonia HUBY, Mme Erell LISSILLOUR, M. Jean-Michel TEYSSIER.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Excusés : M. Pierre BASTARDIE, Mme Catherine PUISSEGUR et M. Freddy THOMAS.

Procuration : Pierre BASTARDIE à Marie-France AQUET, Catherine PUISSEGUR à Typhaine FIEURGANT et Freddy THOMAS à Gilles LE MÉTAYER.

Secrétaire de séance : Mme Brigitte PIERRARD.

2020-06-12/03 – COMMISSIONS MUNICIPALES : DÉSIGNATION DES MEMBRES

Après débats et échanges sur les commissions municipales à installer, Monsieur le Maire propose de créer six commissions municipales chargées d'examiner les projets qui seront soumis au conseil.

La Commission bâtiment, voirie, accès, urbanisme, PLU regrouperait les thématiques bâtiment, voirie notamment le dossier des chemins communaux, l'accessibilité, l'urbanisme notamment le projet d'aménagement du bourg, et tous les sujets en lien avec le Plan Local d'Urbanisme.

La Commission des finances aurait en charge, en particulier, de la préparation des orientations budgétaires.

La Commission école serait dédiée à l'examen des dossiers relevant des affaires scolaires et périscolaires.

La Commission communication aurait pour mission de réaliser le bulletin municipal, la feuille de chou, de contribuer à alimenter le site internet de la commune, ainsi que l'application IntraMuros, et devrait assurer un lien avec les associations dans le domaine de la communication.

La Commission tourisme, patrimoine, culture, loisirs traiterait les dossiers relevant du campings, des hébergeurs, des aires de stationnement des camping-cars et de toutes questions en lien avec le tourisme, le patrimoine, la culture et les loisirs.

La Commission action citoyenne sera en charge de mener des actions autour des Malonnais, avec les Malonnais, afin de créer du lien au sein de la population Malonnaise, tout en n'empiétant pas sur le rôle des associations de la commune ni sur celui du CCAS.

Monsieur le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

Monsieur le Maire propose d'adopter la délibération suivante :

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- Commission bâtiment, voirie, accès, urbanisme, PLU
- Commission des finances
- Commission école
- Commission communication
- Commission tourisme, patrimoine, culture, loisirs
- Commission action citoyenne

Article 2 : Les commissions municipales ne sont pas limitées en nombre de membres, chaque membre pouvant faire partie de plusieurs commissions. Le maire est le président de droit de toutes les commissions.

Article 3 : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1 - Commission bâtiment, voirie, accès, urbanisme, PLU :

- M. André DELAROCHE
- M. Joël LORAND
- Mme Marie-France AQUET
- M. Hervé DREUSLIN
- Mme Sonia HUBY
- M. Jean-Michel TEYSSIER
- M. Freddy THOMAS

2 - Commission des finances:

- Mme Brigitte PIERRARD
- Mme Erell LISSILLOUR
- Mme Catherine PUISSEGUR
- M. Jean-Michel TEYSSIER
- M. Freddy THOMAS

3 - Commission école:

- Titulaires :
 - o M. Joël LORAND
 - o M. Erwan BRIAND
 - o Mme Nathalie BRULARD
 - o Mme Sonia HUBY
- Suppléants :
 - o Mme Erell LISSILLOUR
 - o M. Jean-Michel TEYSSIER

4 - Commission communication:

- Titulaires :
 - o Mme Brigitte PIERRARD
 - o M. Jean-Michel TEYSSIER
- Suppléants :
 - o M. Erwan BRIAND
 - o Mme Typhaine FIEURGANT

5 - Commission tourisme, patrimoine, culture, loisirs:

- M. André DELAROCHE
- Mme Brigitte PIERRARD
- Mme Marie-France AQUET
- Mme Typhaine FIEURGANT
- Mme Catherine PUISSEGUR

6 - Commission action citoyenne:

- Mme Brigitte PIERRARD
- M. Erwan BRIAND
- Mme Typhaine FIEURGANT
- Mme Erell LISSILLOUR
- Mme Catherine PUISSEGUR
- M. Jean-Michel TEYSSIER

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la composition des commissions municipales comme défini ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer



The image shows a red circular official stamp of the Municipality of Saint-Malon-sur-Mer, France. The stamp contains the text "MAIRIE DE ST-MALON-SUR-MER" at the top, "REPUBLIQUE FRANCAISE" at the bottom, and "Ille-et-Vilaine" at the very bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross. A blue ink signature is written over the stamp.